

Il y a dix ans : ...le 4 janvier, nous quittait Emilie Gourd

Autor(en): **Gourd, Emilie**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **44 (1956)**

Heft 833

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex	Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.-- (ab. min.) Abonnement de soutien 8.-- Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date
---	---	---

Dans le large rythme...
du progrès féministe,
les insuccès ne produi-
sent pas d'autre effet
que celui de la vague
hardie, qui va moins
loin que celle qui l'a
précédée ou que celle
qui suivra...

Emilie GOURD.

Il est des âmes dont les appels retentissent parmi la foule, comme ces cloches dont le son large et profond ébranle les plis et les replis de l'atmosphère. La fondatrice de ce journal ne fut-elle pas de ces inspiratrices ? Ne nous incombe-t-il pas de prolonger son action stimulante ?

IL Y A DIX ANS

...le 4 janvier, nous quittait

Emilie GOURD

Depuis dix ans que sa voix s'est tue, on est peut-être enclin à lui prêter une silhouette étriquée, à la dépouiller de richesses spirituelles qui en faisaient le prix, à ne voir en elle que la fondatrice et la rédactrice d'un journal défendant la cause féministe.

Mais, pour elle, le journal et le bulletin de vote n'étaient que les moyens de dénoncer des torts et de les redresser. Ce qui lui importait, c'était d'offrir aux humains des conditions d'existence normales et équitables, vaste programme auquel elle a appelé toutes les femmes à coopérer.



A ceux qui ne l'ont pas connue, il importe de rappeler qu'elle ne fut pas seulement une idéaliste invitant les autres à l'action. La toute première, elle mettait la main à la pâte. Elle fut une réalisatrice. Dans ces pages, nous avons demandé à quelques-unes de ses collaboratrices — le manque de place nous a obligée à en limiter le nombre — d'évoquer cet aspect de sa personnalité en relatant quelques souvenirs précis.

...elle savait inculquer le courage

Ce fut pendant la première guerre que je fis la connaissance d'Emilie Gourd, lorsque je me rendis à Genève pour me renseigner sur quelques institutions sociales de la ville. Une de ses amies de Bâle m'avait donné son adresse, et me voilà donc en face de cette personnalité remarquable, me fournissant les renseignements précis et m'introduisant auprès de personnalités genevoises de marque, pour recevoir les indications dont j'avais besoin.

Plus tard, ce fut le travail en commun pour arriver au suffrage des femmes, ce furent les lettres échangées entre présidente centrale et jeune présidente de section, encore bien novice et inexpérimentée, lettres toujours intéressantes et donnant des conseils précieux pour la marche de la section. En vraie cheftaine, Emilie Gourd savait inculquer le courage, le plaisir du travail, la disposition pour la lutte. Après la seconde votation à Bâle, en 1927, aussi négative que la première en 1920, un télégramme arriva le soir de ce mémorable dimanche du mois de mai. Les mots sont encore présents à ma mémoire aujourd'hui : « Courage pour la prochaine fois ! »

Oui, le courage pour aller de l'avant malgré les échecs, c'est ce que nous, présidentes de sections, sentions vivant en elle, qui portait le flambeau sans broncher. Ensuite, ce fut le travail en commun au sein du comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin, à partir de 1929, sous la présidence énergique et remarquable d'Emilie Gourd. Au moment où je dus succéder à Mme Leuch comme présidente centrale, en 1940, Emilie Gourd a été toujours prête à me donner son aide comme membre du comité, soit qu'elle traduisit des circulaires de l'allemand en français, soit qu'elle donnât ses conseils intelligents et raisonnés, provenant d'une longue expérience de lutte et de travail assidu. Enfin, en 1945, quand le comité exécutif de l'Alliance internationale des femmes, sous la présidence de Mme Corbett Ashby se réunit, pour la première fois après la guerre à Genève, j'ai été appelée par Emilie Gourd pour préparer cette entrevue, elle-même étant déjà malade à ce moment. Mais elle arriva encore une fois à une des séances, et ce fut une grande joie pour les membres du comité, dont elle avait été la secrétaire honoraire, de la voir une dernière fois à la séance du Board.

Que dire, pour terminer ce court aperçu, de l'hospitalité exquise reçue dans la vieille maison de Pregny, d'abord encore avec la « Mater suffragii », Mme Gourd, enveloppant de sa maternité chaude, les amies de sa fille. Jamais les conversations n'étaient superficielles, car, comme me le confiait Emilie Gourd, « nous avons promis à mon père, maman et moi, de continuer à avoir des intérêts supérieurs dans la vie, à nous intéresser à des questions en dehors de notre petite vie de tous les jours, et à travailler pour ce qui est juste et bon ! »

E. Vischer-Alioth

...l'amour du prochain soutint, sa vie durant, son lourd travail à l'Ouvroir de l'Union des femmes

Août 1914 — Déclaration de la première guerre mondiale, mobilisation générale qui entraîne la fermeture de plusieurs usines et ateliers occupant la main-d'œuvre féminine. Porte ouverte à la misère pour bien des foyers.

Quelques membres de l'Union des femmes, inquiètes de cette situation, se réunissent et, après un échange d'idées, décident de créer un ouvroir où des femmes qui auraient perdu leur travail ou ne recevraient plus le gain de leur mari, pourraient venir faire de la couture.

D'emblée, Mlle Gourd est sollicitée de prendre la présidence de ce comité qui vient de se constituer, elle occupera cette charge jusqu'à ses derniers jours.

Un local est mis à la disposition du comité par la maison Buisson-Paisant, au 1^{er} étage de ses locaux. Une petite mise de fonds est votée pour l'achat de tissus, mais comment paiera-t-on la main-d'œuvre ?

Mme Matthey, propriétaire de l'hôtel La Résidence, offre spontanément de fournir, à titre bénévole, de la soupe aux ouvrières et leur famille, en échange du travail fourni. Et ce fut l'arrivée, chaque jour, de ces grandes marmites de soupe fumante au local...

La pièce que l'ouvroir occupe se révèle vite trop exigüe, car les demandes de travail ne cessent d'affluer. C'est alors que la vail-

lante présidente fait ses premières démarches auprès des autorités de la Ville et de l'Etat, et obtient un local bien central, au quai de la Poste. La salle de gymnastique de l'Ecole secondaire, fort vaste, permet d'installer, non seulement l'atelier de couture, mais un atelier de cartonnage et un autre de tressage de raphia, pour confectionner les semelles des pantoufles destinées aux hôpitaux militaires.

Mlle Gourd, alors, multiplie ses démarches auprès des autorités, de divers comités et institutions, tant cantonaux que fédéraux, car il faut trouver des commandes pour écouler le travail qui se fait et obtenir ainsi les rentrées d'argent nécessaire pour payer les ouvrières.

La Croix-Rouge genevoise et la Croix-Rouge suisse font des commandes de chemises d'hommes et de chaussures destinées à la troupe.

L'Arsenal fédéral fournit des pièces dépareillées d'uniformes pour que le drap soit utilisé à la confection des pantoufles, et l'atelier de cartonnage fera, non seulement de jolis cartons décorés, mais aussi des jeux pour les petits.

Se représente-t-on la somme d'énergie dépensée par la présidente pour tant de lettres, de démarches, d'entrevues nécessaires à la mise sur pied de l'Ouvroir ? N'est-ce pas l'amour du prochain qui soutenait ce lourd travail ? La cause de la femme, besogneuse ou intellectuelle n'a jamais laissé Emilie Gourd indifférente. C'est ce que nos autorités ont compris, car elles lui ont toujours réservé bon accueil.

Bien plus tard, lors d'une grande crise de chômage, comme nous en avons connu entre les deux guerres, je me souviens que, vers

la fin décembre, nous avions déjà pris nos dispositions pour nous reposer pendant les vacances de Noël, Mlle Gourd me téléphone :

« Vous que la maison X ferme ses portes ? Que vont devenir toutes ces femmes, sans travail, en plein hiver et à la veille des fêtes ? Que peut-on faire ? »

— Rien d'autre que de demander, d'urgence, un rendez-vous au président du Département du commerce et de l'industrie, aije répondu.

Le lendemain, nous sommes reçues au dit Département et, sur la promesse d'aide faite par le président, on décide l'ouverture d'un atelier destiné à ces chômeuses. Il peut fonctionner déjà avant le Nouvel-An. Mlle Gourd tient à être présente à l'ouverture et suit attentivement la marche pendant bien des semaines.

Pendant la dernière guerre, c'est auprès des services officiels, Secours d'hiver, Service social de l'armée (cantonal et fédéral), que nous quêtions le travail. Grâce aux services techniques de l'armée, nous avons un atelier où se confectionnent 80 000 poches pour piquets de tentes.

Mlle Gourd s'occupe aussi de la création d'un Office suisse pour le travail à domicile, office qui nous a procuré de nombreuses commandes. L'atelier dit « Kilo du chômeur », où se réparaient et se transformaient les vêtements récoltés par le dit « Kilo », est devenu *Chantier féminin d'Etat*, au même titre que les chantiers créés pour les hommes.

Les collaboratrices de Mlle Gourd savent qu'elle a donné, non seulement son cœur, mais sa santé, à ce travail social qu'elle aimait et qui tenait, dans sa vie, une place de choix.

A. Mathil

...l'Union des femmes l'attira immédiatement parce qu'elle était fondée sur le principe de l'entraide féminine

Pénétrer dans l'imposant cénacle de l'Union des femmes, quand on est une recrue relativement jeune et inexpérimentée, était alors bien intimidant. A l'époque où je fus sollicitée d'y entrer, le comité se composait principalement de dames respectables aux cheveux grisonnants, seule une tête blonde aux yeux vifs se mouvait à l'aise dans ce milieu, animant les discussions par ses réparties vives, osant même avancer des idées qui paraissaient bien nouvelles à beaucoup d'entre nous.

Notre leader féministe, Emilie Gourd, arrivait à débrouiller, avec une facilité étonnante, les questions les plus compliquées. On sentait une volonté de fer mise au service d'une cause qui lui était chère.

Au premier abord, Mlle Gourd paraissait quelquefois intransigeante, puis on était obligé de reconnaître qu'un cœur chaud, une grande bonté, une générosité et une franchise totale dictaient ses réparties.

Une tâche me paraissait-elle insurmontable, elle avait le don de me persuader que je pouvais l'accomplir, que ce soit une démarche auprès d'autorités, ou de prendre la parole en public. En faisant confiance à celles qui travaillaient avec elle, bien des jeunes ont vu leur chemin tracé sur la voie du travail social.

Féministe, Emilie Gourd l'était avant tout, mais féminine elle l'était aussi par bien des côtés. Très sensible aux beautés de la nature, sachant occuper ses loisirs par un travail de tapisserie ou un simple repassage, goûtant avec joie une pièce de théâtre bien jouée, un beau tableau et appréciant tout le bienfait de la vraie amitié.

Marguerite Chapuisat

DÉCEMBRE SE SOUVIENT

par E. Cuchet-Albaret

Un square et sa pelouse rêche,
sur la colline de Genève,
au dix-sept de la rue Toepffer.
Le silence doux porte l'air
à de subtiles résomances.
Là le ciel a tant de nuances,
bleue, noir d'orage, gris de fer...
On entend bourdonner la ville,
gronder le lac les jours de bise.

L'immeuble écoute, observe, attend
dans cette correction innée
des demeures habituées
à l'emploi diligent du temps.
A l'entrée, un rez-de-chaussée

passible, accueillant sans éclat.
Emilie Gourd, vous viviez là.

Culture vaste, éblouissante,
mémoire sûre, intelligence
qui devine, construit, voit haut,
voit loin, que de dons précieux, rares !
Vous vous penchiez d'un cœur si chaud
sur l'humble misère des femmes
dont le destin est de souffrir.
Dans la cheminée le feu lui,
le salon songeur entend battre
l'aile invisible de l'esprit.
Emilie Gourd, un cœur une âme
dont brûle encor l'ardente flamme.

...elle ne se prêtait pas aux lâches concessions

... Aujourd'hui nous rencontrons cette tendance à trahir, à dévier de la ligne droite pour obtenir quelques miettes des restes, et l'on s' imagine faire avancer la cause en se mettant à disposition dès que les autorités font signe du petit doigt ! Ah ! comme elle nous manque !... El. Studer-de Goumoëns



Mlle Micol, trésorière, et Mlle Gourd examinent les comptes

Printemps 1925 Exposition cantonale féminine

Audace de l'inspiratrice. Confiance de ses collaboratrices. Travail nouveau pour toutes, suscitant de belles initiatives, engageant de grandes responsabilités.

A l'œuvre

Constitution d'un comité où chacune vient avec enthousiasme et courage. Chaque aspect du travail féminin est représenté : manuel, intellectuel, artistique, moral. On établit un budget — 35 000 fr. — que l'on garantit par des titres de souscription.

Presque tout le capital est souscrit. Quel succès, quel encouragement.

Et l'on part. On se laisse entraîner ; on voit toujours plus grand, toujours plus beau, le travail est passionnant. La trésorière fronce bien parfois le sourcil, mais la confiance ne l'abandonne pas.

Et, la veille de l'ouverture de l'Exposition, elle se trouve en face de dépenses engagées pour 80 000 fr. ! Elle est sérieusement interpellée :

— Si nous ne réussissons pas, que ferons-nous ? Comment payerons-nous ?

— Je n'en ai pas la moindre idée et je n'en ai pas le premier sou ; mais... nous réussirons.

— Mais si nous échouons ?

— Nous réussirons.

— Mais...

— Nous réussirons !

Et l'on a réussi. La confiance a triomphé. Dix jours de plein succès. Un public accourt toujours plus nombreux, compréhensif, admiratif. L'initiatrice aux yeux clairs et lumineux, ses collaboratrices, toutes, oubliant peines et soucis, vivent un beau rêve.

Et la trésorière ?

Eh bien ! la trésorière a payé toutes les factures, a remboursé intégralement toutes les parts de garantie, a remboursé (chose non prévue) les trois-quarts de la finance d'inscription des exposantes et, comme son tiroir n'était pas encore vide, le reliquat est parti pour Berne, apporter son concours à la Saffa qui se prépare.

Audace et confiance justifiées et récompensées.

Temps héroïque qui laisse à toutes de merveilleux souvenirs et surtout un souvenir de reconnaissance envers celle qui les a menés au combat et à la victoire.

M. Micol

...l'oratrice retournait en moins de rien son auditoire...

C'était en automne 1933, peu après la montée en flèche des idées nazistes, idées sitôt suivies d'atteintes graves à la liberté d'opinion, de réunion et autres libertés individuelles, atteintes de surcroît accompagnées de répressions telles qu'elles auraient dû faire aussitôt se dresser sur la tête les cheveux de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Ces tendances qui consistaient à confier le pouvoir à un ou plusieurs chefs et à saper la souveraineté populaire de même que l'égalité de tous devant la loi, étaient proclamées nouvelles et salvatrices par leurs initiateurs. Telle une tache d'huile, elles ne pouvaient manquer de s'infiltrer chez nous.

Elles prirent, on s'en souvient, le nom prétentieux de « Fronts » et entreprirent, avant tout, le soin de flatter la jeunesse à laquelle l'âge d'or perpétuel était promis. Tombant en pleine crise économique, ces menées trouvaient un champ de propagande facile et ne réussaient pas à s'entourer de machinations, voire à se saisir de pratiques et gestes spectaculaires mais combien vils.

Très vite, un bon nombre de femmes venues de toutes les régions de notre pays, cons-

...et faisait vibrer un public engourdi

Le soir du 2 octobre 1921, nous assistons à l'ouverture du 2^{me} congrès pour les intérêts féminins. Un millier de personnes remplit la grande salle du Casino, à Berne. Sur l'estrade, les orateurs : Conseiller fédéral, Conseillers d'Etat, représentants de la Ville de Berne et des grandes associations féminines.

M. Chuard débute, en apportant les vœux du Conseil fédéral. Il félicite les femmes des progrès réalisés depuis leur 1^{er} congrès, en 1896, et il cite, en particulier, les dix-sept thèses proposées alors pour l'amélioration de la situation de la femme. Or, dit M. Chuard, de ces dix-sept thèses, l'introduction du Code civil suisse en a d'un seul coup réalisé douze d'une manière intégrale et trois partiellement. Dans le domaine économique et professionnel, les progrès sont tout aussi frappants : et tout cela, sans que les femmes aient eu besoin du droit de vote !

Les discours se succèdent. Le public commence à somnoler, lorsque la parole est donnée à Emilie Gourd, dernière oratrice de la soirée. Elle débute ainsi : « Mesdames, Messieurs, M. le Conseiller fédéral Chuard vous a montrés les progrès réalisés depuis vingt-cinq ans, vus par les yeux d'un homme. Je vais vous les montrer vous par les yeux d'une femme ! » M. Chuard, étonné, relève la tête vers la conférencière ; le public bouge, se redresse sur les chaises avec un intérêt nouveau.

Et ce fut, de la part de cette oratrice sans égale, un exposé magistral de la situation de l'époque. Oui, le Code civil représente un progrès incontestable pour la femme suisse, mais il serait parfait sur certains points encore, à citer seulement le régime matrimonial, où on n'a nullement tenu compte des nombreuses pétitions de la commission féminine. Oui, l'assurance-maladie a été introduite avec droits égaux pour les assurés des deux sexes (sic !). Mais nos deux Cham-

brés ont refusé, pour des motifs pécuniaires, spécialement, d'adhérer à la Convention internationale pour l'assurance-maternité, et aucune indemnité de chômage n'est prévue chez nous pour les ouvrières auxquelles la loi sur les fabriques interdit le travail pendant six semaines après l'accouchement !

Au point de vue professionnel, il est vrai que de nouvelles carrières se sont ouvertes aux femmes. Mais on maintient partout la main-d'œuvre féminine aux échelons inférieurs des salaires, et la revendication de 1896 : « A travail égal, salaire égal », est loin d'être réalisée. Toutes les protestations, toutes les démarches dans les domaines les plus divers, n'ont pas obtenu, jusqu'à présent, des résultats sensibles, car il manque aux femmes, avec le bulletin de vote, la clé de voûte pour réaliser leurs revendications dans la vie publique. Mais nous voulons travailler. Et c'est en agissant pour réaliser de nouveaux progrès, demander de nouveaux droits que nous nous rendrons toujours plus capables d'appliquer ces progrès et d'exercer ces droits.

L'exposé a duré 45 minutes, devant un public vibrant d'un intérêt soutenu. M. Chuard a rapproché successivement sa chaise du pupitre. Lorsque la conférencière a terminé, la salle entière part en applaudissements frénétiques, et M. Chuard d'applaudir à tour de bras, à l'oreille même de celle qui l'a si bien contredit.

A la sortie, ces phrases entre magistrats ont été surprises : « Si elles sont toutes comme ça, nous n'avons qu'à bien nous tenir ! » ; et cette autre du Conseiller d'Etat bernois à M. Chuard : « Gnade Euch Gott, wenn Ihr die im Nationalrat habt ! » (Que le ciel vous assiste quand vous l'aurez au Conseil national !).

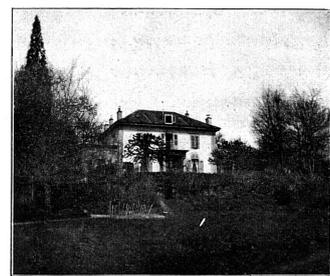
A. Leuch

C'est alors que, sans se laisser désarçonner et décuplant le talent, l'à-propos et l'esprit que nous lui connaissons, notre présidente, Mlle Gourd, reprit le personnage insolent et couard, qui n'eût d'autres ressources et moyens, pour sauver la face, que de déguerpir, lui et sa suite, aussi opinément qu'ils étaient entrés.

L'assistance se fit, comme on peut se l'imaginer, une joie de témoigner à Mlle Gourd son admiration pour la façon magistrale avec laquelle les perturbateurs avaient été congédiés.

Cette capacité de mettre de l'ordre dans le déroulement des faits et des arguments présentés, de rétablir en quelques mots une situation, de retourner en moins de rien un auditoire, m'a toujours paru un des traits les plus dominants et les plus caractéristiques de la diversité des dons d'Emilie Gourd.

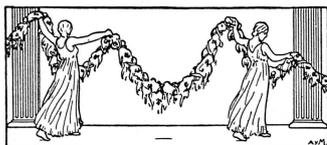
E. Kammacher



La maison de Pregny (Genève)



Mme Jean-Jacques Gourd
la mère, l'amie, la collaboratrice



Jeunesse

Déjà dix ans que Mme Bondallaz nous demandait de parler de l'adolescence de notre amie de toujours ! Et aujourd'hui, comme alors, nous sentons combien il est difficile de faire revivre une personnalité aussi attachante, aussi riche.

Janvier 1895 — Une nouvelle élève est inscrite en 3^{me} classe de Mme Chautems, une jeune fille aux yeux bleus rieurs, aux cheveux blonds très flous et si gracieuse dans sa mise d'écolière. Peu à peu, nous décelons sa grande culture mais elle, toute à la joie de se mêler à notre vie commune, semble ne pas remarquer notre propre ignorance. Elle nous

subjuge à la fois par sa discipline et sa gentillesse. N'a-t-elle pas imaginé, au premier printemps, de nous apporter à toutes des fleurs ? Aussi, ce n'est point son bagage intellectuel qui nous gagne, mais bien ce geste spontané et si charmant. Nous la revoyons encore arrivant le matin, sa mince serviette sous le bras, un rustique panier fleuri à la main. Chaque pupitre reçoit son bouquet, celui de notre maîtresse le tout premier. N'est-ce pas les prémices de ce « don de soi » qui, tout au long de sa vie, sera au premier plan des préoccupations de notre amie, comme pour racheter les nombreux privilèges dont elle est comblée ? Sa facilité d'élocution nous étonne tout en déclenchant un enthousiasme collectif. Combien de fois nous tire-t-elle d'un mauvais pas en résumant clairement, pour quelques camarades, un obscur problème de science ou une période d'histoire particulièrement embrouillée ?

Juin 1897 — Examens de fin d'année. Novembre : Nouveaux examens pour obtenir le diplôme. Et la mélancolie de cette fin d'école, Emilie l'évoque dans cette délicieuse

« Variation sur le thème de l'amitié », variation qu'elle écrit pour l'une de nous. Voici quelques passages de cette fantaisie :

« Dans trois mois, la grande école, qui se dresse comme une prison sur le quai de la Poste, ouvrira ses portes à une volée, je ne dirai pas d'hirondelles... mais de mésanges, vous savez, de ces petites mésanges sautillantes et frétilantes, avec de coquets coups de tête et de queue, absolument comme des jeunes filles en récréation.

» Dans huit mois, la grande baraque ouvrira à nouveau ses portes... mais alors, adieu frétillements et sautilllements... chaque mésange s'envolera dans une direction différente, se séparera de ses compagnes, avec lesquelles elle a reçu le grain intellectuel, les miettes de la science... mais aucune de ces bestioles n'oubliera les solides amitiés, les affections vraies et sincères fondées dans la baraque du quai de la Poste !... »

Dans ces lignes alertes, n'est-ce pas déjà la journaliste du *Mouvement* qui pointe avec sa poésie, son esprit, son cœur ? Plus tard, elle enverra celles de ses amies qui sont dans

l'obligation d'exercer une profession, l'instrument libérateur qui donne le courage de regarder la vie en face et enlève la crainte de l'existence. C'est à cette époque qu'Emilie écrit des « Nouvelles » dont l'une, publiée dans une revue, confirme ses dons littéraires. Elle compose aussi des dialogues et comédies qu'elle s'amuse à jouer avec sa sœur et ses amies. Une de ces comédies a l'honneur d'être représentée à Pregny devant un nombreux auditoire de professeurs et d'étudiants. Si nous en avons oublié le titre, nous nous souvenons

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans

...la passion de la justice sociale la possédait

« Puisque vous allez travailler quelques mois à Genève, ne manquez pas de prendre contact avec notre amie Emilie Gourd, la secrétaire générale de l'Alliance internationale. » Tel avait été l'ultime conseil que m'avait donné Cécile Brunshvieg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, lorsque, fin 1925, j'avais pris congé d'elle au moment de partir de Paris pour remplir au B.I.T. l'engagement, supposé temporaire, que je venais d'y contracter. J'eus hâte de suivre cette suggestion, tant par déférence pour celle qui l'avait formulée — auprès de laquelle je venais de participer à une campagne suffragiste à l'occasion des élections municipales françaises — que poussée par le désir de connaître mieux Emilie Gourd. J'avais rencontré parfois celle-ci dans des réunions internationales. Ses brillantes interventions — où se révélait la vivacité de son intelligence, la franchise de son caractère et l'élevation de ses sentiments — m'avaient séduite. Mais ces contacts avaient été rares et distants. Or ma curiosité était aussi grande d'approcher, en Emilie Gourd, le leader du mouvement féministe genevois, que la secrétaire générale de l'Alliance, car nous autres femmes françaises menions alors la lutte suffragiste dans les mêmes conditions que nos voisines de Suisse : je veux dire avec le sentiment de frustration que donne la conscience d'appartenir à un pays de vieille et solide démocratie, sans y jouir des droits du citoyen !

Aussi était-ce allégrement qu'un des premiers samedis de janvier 1926 — il y a juste trente ans — je suivais après déjeuner le chemin encombré de neige qui conduisait au bâtiment provisoire du B.I.T. — l'actuel siège du C.I.C.R. — aux crêtes de Pregny. Je reçus d'Emilie Gourd l'accueil chaleureux qu'elle savait si bien dispenser à ceux dont les préoccupations s'harmonisaient avec les siennes. Après un échange de vues dans son cabinet de travail sur les difficultés respectives du suffragisme en Suisse et en France, et un rapide examen du problème social particulier qui m'amenaient au B.I.T., je voulus, par discrétion, clore ma visite, mais Emilie me retint pour que je fisse la connaissance de sa mère « dont l'intérêt pour les questions sociales était tel, m'assura-t-elle, que me présenter à elle s'imposait ». Ce ne fut qu'à la nuit tombante que je redescendis vers la ville, après avoir noué les liens d'une amitié confiante que seule la mort d'Emilie put rompre vingt ans plus tard.

J'eus souvent l'occasion de revenir familièrement dans l'accueillante demeure de Pregny. L'aspect en était quelque peu patricien, mais les deux femmes qui y vivaient avaient l'esprit ouvert, très démocratiquement, à tous les problèmes humains et la passion de la justice sociale les possédait. L'âme du philosophe Gourd — ce fils des Cévennes attiré par sa foi dans la patrie du Grand Réformateur, et retenu là pour toujours — habitait encore cette maison, tout entière fidèle à sa haute conscience. Aucune atmosphère morale ne pouvait être plus sereine que celle qu'on y respirait. On se sentait meilleur en franchissant le seuil.

Nos relations, d'abord purement amicales, se renforcèrent trois ans plus tard par l'effet d'une sorte d'obligation. Albert Thomas — le premier directeur du B.I.T. — me confiait alors la charge de diriger, et déjà d'organiser, une nouvelle section du B.I.T. destinée à s'occuper des problèmes du travail des femmes et des jeunes gens. Cette fonction impliquait, notamment, le maintien de relations suivies avec les associations féminines internationales qui s'intéressent aux problèmes sociaux. Sur le plan officiel, j'eus ainsi fréquemment affaire avec la secrétaire générale de l'Alliance. Je trouvais en Emilie Gourd, en toutes circonstances, une parten-

re loyale, pleinement sympathique à l'idéal de progrès social que sert l'O.I.T., et prête à seconder, dans la mesure de ses moyens, l'œuvre de notre organisation.

Et cependant, à cette époque, les contacts de l'O.I.T. et des associations féminines n'étaient pas toujours aisés. Certaines de ces associations, dans un sentiment d'égalitarisme intransigent, menaient campagne contre la protection légale spéciale aux femmes, y compris contre quelques-unes des conventions et recommandations adoptées par l'O.I.T.

Grâce à la rectitude de son jugement, Emilie Gourd fut l'une des principales dirigeantes du mouvement féministe qui surent retenir l'Alliance internationale hors d'une lutte choquante pour les pionniers et pionnières de la législation du travail qui avaient consacré de durs efforts à obtenir les lois et règlements destinés à protéger les ouvrières contre de mauvaises conditions d'emploi. C'est dans un sentiment démocratique qu'elle se refusait à suivre les égalitaristes intégrales. Comme son amie Cécile Brunshvieg, elle considérait que des femmes bourgeoises, ou des professionnelles des carrières libérales, ne pouvaient déceintement trancher la question contre l'avis des intéressées directes : les travailleuses manuelles. A celles-ci d'exprimer leur sentiment sur le sujet.

D'autre part, l'action tenace que menait le B.I.T. pendant la grande dépression économique des années 30 pour défendre le droit des femmes à l'emploi, contre les préjugés et égoïsmes qui menaçaient alors sérieusement ce droit essentiel de tout être humain, méritait à ses yeux le plein appui du mouvement féministe. Elle comprit immédiatement l'importance de tels efforts et aimait à en souligner l'opportunité devant les affiliées de l'Alliance, en balance avec les réserves que certaines formulaient contre quelques clauses de la réglementation internationale du travail. Ainsi se maintint-elle par l'Alliance internationale et l'O.I.T. des relations harmonieuses dont bénéficia notre grande amitié personnelle.

Marguerite Thibert

...assesseur à la Société des Nations

9 avril 1930 — il y a de cela un quart de siècle — Mlle Emilie Gourd, pleine de vie et d'enthousiasme, se rend au Palais Wilson pour inaugurer sa fonction d'assesseur au Comité de protection de l'enfance de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. En ce début d'avril, il fait encore froid, mais les deux magnolias roses et blancs de la terrasse du Palais Wilson entr'ouvrent déjà leurs pétales ; ils vont inspirer le premier discours du nouvel assesseur qui désire entremêler un peu de beauté à ses compétences techniques.

La Commission consultative, qui comprend à cette époque deux comités — celui de la traite des femmes et des enfants et celui de la protection de l'enfance — compte alors onze représentants gouvernementaux : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Roumanie (huit pays européens), Etats-Unis, Japon, Uruguay pour les autres continents. Cette énumération fait voir immédiatement la différence avec les Nations Unies, où le facteur géographique a diminué la place de l'Europe tout en élargissant le concours de l'Amérique latine, ainsi que celui de l'Asie et du Proche-Orient. C'est ainsi que la Commission des questions sociales des Nations Unies, successeur lointain de la Commission consultative de la Société des Nations, compte actuellement dix-huit gouvernements, dont cinq pour les Amériques, cinq

pour les demoiselles de St-Cyr, à la demande de Mme de Maintenon.

Cette pièce, délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre », cette pièce, dis-je, avait été choisie à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Ecole secondaire. Le succès, dans le public, en fut très grand et cela, malgré l'absence totale de l'élément masculin ; ceci non pas par « féminisme », mais par « bienséance ». Un seul homme fut autorisé à voir les jeunes filles évoluer sur la scène du Casino de St-Pierre, c'était le directeur de l'Ecole, M. Philippe Bonneton.

A la seconde représentation cependant, et à la suite de nombreuses réclamations, on admit les pères et frères des actrices et quelques privilégiés. On a peine à le croire aujourd'hui, et c'est pourtant l'exacte vérité. Autres temps, autres mœurs !

Le choix des rôles avait été fait par nos deux professeurs de diction, lesquels, lors des représentations, furent tout à tour souffleur et régisseur. C'était MM. Aug. Schneegans et Emile Redard. Ce dernier était, pour nous

Notre profonde reconnaissance, Emilie, pour les belles heures que votre amitié nous offrit au début de notre existence, comme à son déclin. Votre vie ardente, généreuse, courageuse illustre pleinement la pensée que vous aviez choisie pour votre « dernier *Mouvement* » (22 décembre 1945) : « Il faut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une grande espérance ». Car, dès votre jeunesse, nous vous avons vue lutter sans jamais défaillir pour une cause que vous jugiez urgente et juste.

S. Divorne et M. Vouga-Hoffer

Un événement

pour le cinquantenaire de l'Ecole secondaire

En contemplant, l'autre jour, une photographie datant d'avril 1898, soit il y a presque cinquante-huit ans (comme le temps passe !), j'ai revu ou plutôt revécu le temps heureux de notre vie d'écolière. Cette photographie représente une groupe d'élèves jouant *Esther*, tragédie de Racine, écrite en 1688

... abolitionniste ardente, Mlle Gourd prend sa plume alerte

Janvier 1932... Genève se prépare à recevoir la Conférence du désarmement. Les pouvoirs publics bâtissent l'annexe de verre au siège de la Société des Nations. Les peuples du monde entier tournent leurs yeux vers la capitale des nations, dans l'espoir ardent qu'on va y consolider la paix.

D'autres, cependant, songent au profit qu'ils pourront tirer de la présence à Genève de tant de militaires, en exploitant leurs passions. Le bruit court que des maisons de tolérance vont être rouvertes à cette occasion.

pour l'Asie et le Proche-Orient, cinq pour l'Europe et trois pour le bloc soviétique (où il y a Europe et Asie).

La particularité la plus intéressante cependant, en 1930, est la participation des assesseurs dans les deux comités. Ces assesseurs étaient nommés soit pour représenter des organisations internationales, soit à titre individuel, en raison de leur grande compétence. D'une part, on considérait qu'ils se feraient l'écho de l'opinion publique dans les différents pays, afin de stimuler leur intérêt aux problèmes traités à la Société des Nations dans le domaine social et, d'autre part, pour mettre leurs connaissances techniques à la disposition des comités. Ces assesseurs, au nombre de six, au moment où Mlle Gourd prit ses fonctions, siégeaient de plain-pied avec les membres gouvernementaux, mais ne disposaient pas du droit de vote.

Les six organisations ayant des assesseurs en 1930 étaient les suivantes :

Association internationale pour la protection de l'enfance (Bruxelles).

Fédération internationale des syndicats ouvriers (Amsterdam).

Organisation internationale des éclaireurs et éclaireuses (Londres).

Union internationale des ligues féminines catholiques (Utrecht).

Union internationale de secours aux enfants (Genève).

Organisations féminines internationales qui, jusqu'en 1930, avaient été représentées par Miss Rathbone et à laquelle Mlle Gourd succédait.

Le nombre des assesseurs, de six à cette époque, fut porté ultérieurement à sept, puis à douze, et enfin, en 1936, au moment de la réorganisation de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse — qui devint la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations — la collaboration permanente si féconde des assesseurs fut supprimée au bénéfice d'une augmentation du nombre des membres gouvernementaux dans la Commission qui fut portée à vingt-cinq. Sans doute, la Commission se réservait de faire appel à chaque session au concours d'un ou de plusieurs assesseurs, mais uniquement pour un sujet déterminé, ce qui modifia leur mode de collaboration. En effet, alors que les assesseurs exercèrent jusqu'en 1936 un rôle de conseillers permanents et attirés des comités de la Commission consultative, à partir de 1936, ils devinrent plutôt des experts et techniciens pour des sujets restreints et non pour un travail d'ensemble comme précédemment.

Au moment où Mlle Gourd siège pour la première fois, le Comité de la protection de l'enfance est engagé dans des études relatives à l'influence du cinéma sur l'enfance. On entend des exposés du Dr De Feo, directeur de l'Institut international du cinéma éducatif de Rome. On en est aussi à l'enquête préliminaire sur l'enfance en danger moral et social, enquête à laquelle Mlle Chaptal, membre de la délégation française au Comité, devait vouer tant d'efforts.

Le comte Carton de Wiart faisait entendre la voix de la Belgique à propos de l'élabora-

Mlle Gourd, abolitionniste ardente, prend sa plume alerte pour écrire, le 20 janvier 1932, au chef du Département de justice et police cantonal :

Je rentre d'une série de conférences dans quelques villes de la province française (Lyon, Grenoble, St-Etienne, etc.) qui m'ont mise en relations avec des groupements très préoccupés par la lutte contre la réglementation de la prostitution. Et j'ai été très frappée des bruits qui se répandent à cet égard sur notre

tion d'un accord international sur le retour au foyer des enfants adolescents.

L'ambassadeur Regnault et M. Bourgeois représentaient alors la France, tandis que M. S. W. Harris et Miss J. Wall apportaient le concours du Home Office du Royaume-Uni. Le professeur Ugo Conti, qui venait de succéder à l'ambassadeur Paulucci di Calboli, portait son intérêt sur la reconnaissance et l'exécution à l'étranger des jugements en matière alimentaire, sujet qui vient d'être couronné aux Nations Unies par l'élaboration d'un projet de convention. Mme Grabinska, juge des enfants en Pologne et déléguée suppléante de son pays auprès du ministre Chodsko, orientait les travaux du Comité de protection de l'enfance vers la grande question des mineurs délinquants ; elle trouvait en Mlle Gourd un fervent appui pour la cause de ces enfants que les pays soumettent autant que possible à des mesures de rééducation.

Le secrétaire général de la Société des Nations, Sir Eric Drummond, était encore représenté en 1930 à la Commission consultative par Dame Rachel Crowley (ce fut sa dernière année au secrétariat de la Société des Nations), dont les éminents services furent reconnus par sa nomination plus tard en qualité d'assesseur à la Commission. Elle était assistée dans ses fonctions par la très compétente Mlle Colin, de Belgique, ainsi que par l'auteur de ces quelques réminiscences.

C'est bien à regret que je limite l'évocation de tant de personnes que la plume alerte d'Emilie Gourd aura fait connaître en son temps aux lecteurs du *Mouvement féministe*.

J'en reviens encore aux comparaisons entre cette période de 1930 à la Société des Nations, et de 1953 à la Commission des questions sociales des Nations Unies (9^{me} session).

En 1930, nous voyons onze représentants gouvernementaux, en grande majorité européens, et six assesseurs. En 1953, à la Commission des questions sociales des Nations Unies, nous voyons dix-huit représentants gouvernementaux recrutés dans divers continents, des représentants de quatre institutions spécialisées, et enfin ceux de trente-quatre organisations non gouvernementales. *Tempora mutantur...* En 1930, c'est encore une atmosphère presque familiale qui règne dans la Commission consultative de la S. D. N. et dans ses deux Comités. Les problèmes discutés sont bien internationaux, mais à l'échelle plus humaine ; il n'y a pas encore le vertige d'une vision mondiale, où pour faire efficacement le tour d'une question, il faut nécessairement réduire le problème à un aspect régional.

A l'avant-garde des progrès sociaux, confiante en la bonté des êtres, Emilie Gourd aurait facilement su s'adapter, j'en suis sûre, à une période comme la nôtre, qui affronte audacieusement de nouvelles expériences sans trop se préoccuper de leurs dangers. Son enthousiasme communicatif aurait d'ailleurs trouvé moyen de tourner ces dangers dans un sens constructif, et c'est là l'exemple bienfaisant qu'elle nous laisse !

J. de Romer

toutes, un dieu. Quel honneur et quelle joie d'être distinguée par lui !

On avait donné à Emilie Gourd le rôle de « Zarès », la femme d'Aman, de l'« impie Aman » (dit le texte) rôle admirablement tenu par une de nos camarades disparue depuis longtemps. Ce n'était pas un très grand rôle que celui de Zarès, mais difficile à rendre justement parce que très court et assez effacé. Emilie Gourd le joua parfaitement, charmante dans sa robe rouge, elle avait une tenue remarquable.

Excellente camarade, aimant le théâtre — elle avait écrit, étant encore très jeune, maintes pièces jouées avec succès soit chez elle, avec sa sœur, soit chez des amis — elle fut toujours pour nous toutes, lors des répétitions et représentations, un appui. Nous aimions l'entendre nous donner des conseils, nous féliciter ou parfois nous grondant gentiment, mais toujours avec cette autorité et cette précision qu'elle garda toute sa vie.

J'ai tout à la fois plaisir à l'évoquer dans sa robe de Zarès et peine à penser que dix ans déjà se sont écoulés depuis qu'elle n'est plus.

Assuérus - H. N.

ville, comme de la question qui m'a été posée s'il est exact qu'à l'occasion de la Conférence du désarmement des maisons allaient être ouvertes à Genève? J'ai naturellement protesté avec indignation, mais sans toujours réussir à convaincre mes interlocuteurs et interlocutrices. Et c'est pourquoi je viens vous demander, Monsieur le Président, si vous m'autoriseriez à faire passer dans le journal féminin *La Française* qui, étant l'organe de ces groupements, est lu par toutes les personnes qui m'ont parlé de ces questions, une déclaration de votre Département comme quoi la loi sur la moralité publique du 30 mai 1925 est strictement appliquée. Je citerai à la suite de cette déclaration l'article premier de cette loi, ce qui mettra catégoriquement fin à des bruits qui ne peuvent que nuire à la réputation de Genève.

Je vous remercie d'avance de votre réponse et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

E. Gourd
Présidente du Cartel genevois
d'hygiène sociale et morale

...une facilité au travail prodigieuse...

En 1936, lorsque la charge de secrétaire correspondante de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes*) — s'ajoutant à tant d'autres — lui devint trop pesante, Mlle Gourd demanda et obtint le concours d'une secrétaire à mi-temps. Elle m'offrit ce poste. Et c'est ainsi que je vins m'installer, chaque matin, dans l'accueillante salle à manger de la rue Toepffer, jusqu'à l'heure où la fidèle Marie m'en chassait pour servir le déjeuner. Plus tard, Mlle Gourd m'associa aussi aux travaux des nombreux groupements dont elle faisait partie, et où elle jouait toujours un rôle actif.

Je ne puis me souvenir d'un seul cas où elle ait accepté une charge purement représentative et honorifique, laissant à d'autres les mille démarches fastidieuses sans lesquelles les plus belles résolutions restent lettre morte. En d'autres pays que le nôtre, son activité si diverse aurait valu à Mlle Gourd de nombreuses médailles : au revers de chacune d'elles, l'on aurait pu graver les mêmes mots : travail infatigable, dévouement inlassable.

Sa facilité au travail était prodigieuse. Chez elle, les idées jaillissaient, les phrases coulaient de source ; les raisonnements, solides, irréfutables, s'enchaînaient d'eux-mêmes. Dans son cas, point de labeur, de « labourage ». Là où d'autres peinent, piochent, elle semblait plutôt occupée à une perpétuelle moisson, à une joyeuse vendange. Parce qu'elle ne boudait jamais à la besogne, on oublait quelle immense quantité elle en abattait. A-t-on jamais compté les personnes auxquelles il fallut faire appel pour assumer toutes les responsabilités qui reposaient sur

*) Appelée maintenant Alliance internationale des femmes - Droits égaux, responsabilités égales.

Le lendemain, le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police adressait à Mlle Gourd un démenti catégorique : « Je puis vous dire de la façon la plus formelle que ces bruits ne reposent sur aucun fondement. »

Hélas ! S'il est bien vrai que les pouvoirs publics ne rouvrirent pas les « maisons », un tel établissement fut créé néanmoins à la rue Massot. Sous le titre « L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève », le *Mouvement féministe* du 20 février 1932 liquidait ces rumeurs extraordinaires, rappelait le démenti officiel et ajoutait :

« D'autre part, il est parfaitement exact que, se parant du titre de « pension » (1), une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations peu édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation ! Mais, très rapidement, la police est intervenue, la « pension » a été fermée... »

T. de Félice

ses seules épaules ? Il me semble que cela nous aiderait à mesurer mieux la reconnaissance que nous lui devons.

Dès sa jeunesse, Mlle Gourd avait pu se consacrer tout entière aux causes qu'elle aimait sans jamais avoir le souci du pain quotidien. Sa parfaite compréhension de ce souci chez les autres, ses efforts préservés pour relever le niveau de vie des plus déshérités — notamment des ouvrières à domicile — me paraissent d'autant plus méritoires. Elle avait, inné, le sens de la justice. La charité, le paternalisme ne lui suffisaient pas et elle lutta avec un courage désintéressé en faveur des réformes qu'elle croyait nécessaires.

Chaque année, au mois de septembre, pendant la durée de l'Assemblée de la S.D.N., elle installait, sous les auspices de l'Alliance internationale, un « Bureau temporaire » qui servait de centre de ralliement et d'action aux représentantes des associations féminines.

Si la mort ne nous l'avait pas enlevée prématurément, avec quel enthousiasme n'aurait-elle pas salué, lors de l'adoption de la Charte des Nations Unies, cet article 71 qui autorise le Conseil économique et social à consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Comme elle aurait été prompt à saisir l'importance de cette innovation, à devenir tout ce que le « statut consultatif » allait présenter pour la chère Alliance, pour la Fédération abolitionniste internationale et tant d'autres groupements qui luttent pour les causes qui lui tenaient à cœur. Si beaucoup d'organisations ont maintenant en mains ce nouvel instrument et peuvent le mettre au service de la justice sociale et du rapprochement des peuples, ne le doivent-elles pas en bonne part aux pionniers, aux pionnières de la trempe d'Emilie Gourd ?

Y. van Muyden

...la cheville ouvrière de l'Association genevoise pour le suffrage féminin

sous son impulsion généreuse, trop souvent, hélas ! à l'allure de de l'« Escargot », symbole des suffragistes suisses, qu'elle tirait avec nous dans les rues montantes de Berne, à l'occasion de la SAFFA.

L'idée a marché sur le plan moral, économique, professionnel et social. La lutte féministe, qui n'avait pas, comme seul objectif, la poursuite des droits politiques, mais l'amélioration du sort de la femme et de ses conditions de travail a porté ses fruits.

Emilie Gourd s'est dépensée sans compter pour celles qui en avaient besoin. Les institutrices genevoises, aussi, ont bénéficié de son sens civique et de son dévouement. En tant que présidente de l'Union des institutrices primaires et de l'un des comités pour la défense des institutrices mariées, j'ai pu apprécier son aide discrète, mais combien précieuse et efficace.

En 1920, au cours de la campagne pour l'obtention de l'égalité des salaires et, plus tard, en 1923 et 1938, elle a été à nos côtés, participant aux assemblées publiques, destinées à éclairer l'opinion, défendant notre point de vue dans la presse et les milieux aisés, acceptant de faire partie de nos commissions, lorsque l'intérêt général était en jeu.

Emilie Gourd a bien mérité des femmes. Nous voudrions que la génération qui monte et qui jouit de facilités et de droits qui lui semblent si naturels, mais dont la conquête a été lente et difficile, se penche avec reconnaissance vers les pionnières de l'émancipation féministe, au nombre desquelles l'ancien-

...un désir brûlant pour une vraie démocratie...

Il est difficile de choisir entre les souvenirs de la collaboration si amicale, si enthousiaste et si féconde dont j'ai joui, pendant une vingtaine d'années, avec notre chère Emilie Gourd. Mais, quand je pense à elle, c'est toujours avec un sourire, car elle était si vibrante d'énergie, de gaieté, d'enthousiasme !

Dans nos réunions, il fallait parfois prendre des décisions rapides, sans consulter les membres absents ou les sociétés affiliées. Mlle Gourd s'exclamait : « Mais ce n'est pas démocratique ! », et l'on tâchait de se plier à cette exigence. C'était bien, en effet, son désir brûlant de vraie démocratie qui la rendait passionnée pour le droit de vote des femmes : la trahison des principes démocratiques par les Suisses, qui ne reconnaissaient pas aux Suissesses, le plein développement de leur personnalité et de leur responsabilité, la choquait au plus haut point.

Le souvenir de l'hospitalité reçue à Pregny reste inoubliable. La mort de notre amie a été une perte irréparable pour l'Alliance internationale des femmes à laquelle elle rendait les plus grands services, grâce au respect dont elle jouissait auprès des autorités internationales, universitaires et féministes.

...dans le salon de Pregny

Si Coppet est universellement connu par son salon politique et littéraire, sans prétendre à la même célébrité, Pregny peut cependant s'enorgueillir d'avoir eu, entre les deux guerres mondiales, son *salon féministe international*, créé par deux femmes remarquables, Mme Gourd et sa fille Emilie.

Leur maison, dominant le lac du haut de la colline, fut durant ces années à la fois un pôle d'attraction et un foyer de rayonnement. C'est là qu'à chaque manifestation importante, soit assemblée de la SDN, soit conférence de l'OIT, soit toute autre réunion de caractère international, se rendaient spontanément les personnalités féministes, dont on ne peut évoquer certaines sans émotion, telles le sénateur Plaminkova ou le ministre Brunshwig.

Déjeuner, dîner, simple visite improvisée, toute réunion devait à la personnalité des maîtresses de maison son climat particulier. Douce malice de Mme Gourd, dynamisme et enthousiasme généreux d'Emilie Gourd, créaient ce cadre où naissaient les idées et les initiatives féministes, qu'Emilie Gourd conduisait ensuite avec autant de fermeté que de diplomatie à leur réalisation.

C'est au cours de ces conversations que furent formés des projets tels que les timbres commémoratifs du Congrès d'Istanbul, tâche ardue qui mit sérieusement à l'épreuve la patience d'Emilie Gourd. En effet, les incidents ne manquèrent pas : quatre semaines avant le congrès, l'Alliance fut avisée que Kemal Ataturk avait décidé soudainement de substituer des reproductions de monuments turcs aux effigies féminines choisies par l'Alliance. L'ébahissement, l'indignation, la combativité qui se peignirent successive-

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commencèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télégrammes... Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combien de fois ai-je entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

M. I. Corbett Ashby

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commencèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télégrammes... Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combien de fois ai-je entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

...elle était journaliste née

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

A. Debruit-Vogel

Evoquer le souvenir d'Emilie Gourd, pour un ancien membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, c'est revivre, avec cette chère présidente, l'histoire du suffrage féminin à Genève et en Suisse.

Histoire riche par l'étude de toutes les questions concernant les femmes, par les démarches multiples en faveur des intérêts féminins dans les domaines les plus divers, par les luttes ardues pour la conquête de l'égalité politique.

Histoire dominée par la personnalité de cette présidente d'une rare intelligence, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une grande bonté, qui savait faire le tour des problèmes avec clarté et bon sens et le désir absolu d'être utile aux femmes.

Emilie Gourd ! Qui de nous pourrait oublier son beau visage sérieux ourlé de cheveux fins qui retenaient la lumière, son regard pétillant et droit, son sourire de bienveillance. Cette femme si simple et si distinguée à la fois, savait mettre chacun à l'aise et en confiance.

Quelle joie de travailler sous la direction d'une présidente si bien renseignée, quel privilège de préparer avec elle et de mener à chef une campagne suffragiste. Grâce à elle, les problèmes ardues devenaient faciles, les démarches qui rebutaient tout d'abord, aisées à accomplir, parce que préparées dans un esprit de juste revendication et de grande courtoisie.

Quel exemple elle a été pour nous, payant de sa personne, par la plume, la parole, les démarches personnelles, la recherche d'une documentation riche et probante, son enthousiasme jamais abattu par les oppositions, sa croyance dans la marche en avant des idées suffragistes. Certes, l'idée a marché,

sent assez différentes sur bien des points, mais nous nous y intéressions toutes deux avec passion.

C'est au cours de ces charmantes causeries à bâtons rompus, que j'ai appris tant de choses, soit sur nos activités suisses, soit sur la vie féminine internationale.

Une fois l'an, à la fin juin, à l'époque des cerises, la séance du comité se tenait à Pregny. Après la réunion officielle, les membres du comité jouissaient d'agréables moments de détente en se promenant dans la propriété et en savourant de délicieuses cerises.

L'hospitalité de Mlle Gourd était très large. Que ce soit à Pregny ou à la rue Toepffer, elle utilisait toutes les occasions pour favoriser des rencontres, des prises de contact. Combien d'entre nous ont participé à ces réunions au temps de la Société des Nations, curieuses de voir de près des personnalités féminines internationales. Pour ma part, j'ai pu ainsi rencontrer des féministes étrangères éminentes dont quelques-unes ont disparu, hélas, pendant la guerre dans des conditions tragiques.

La guerre n'a fait que favoriser mes rencontres avec Mlle Gourd. Trop occupée pour répondre à toutes celles qui, de l'étranger, lui écrivaient pour lui demander des démarches auprès du CICR, elle m'avait priée de me charger de certains cas. J'ai pu mesurer ainsi combien elle tenait à rendre le service demandé, et quelle part elle prenait aux drames qui se jouaient hors de nos frontières. Ces moments de collaboration restent pour moi un précieux souvenir.

M.A. Prince